



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tremblements-de-terre-polemique>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **Tremblements de terre : polémique sur la résistance des centrales**

5 novembre 2002

Tremblements de terre : polémique sur la résistance des centrales

NUCLÉAIRE A la suite des informations publiées par l'association Sortir du nucléaire

Cela s'appelle un hasard du calendrier. Tandis que l'Europe est encore traumatisée par les tremblements de terre successifs qui ont frappé l'Italie ces derniers jours, la résistance aux séismes des centrales nucléaires françaises est mise en cause, provoquant une polémique.

Il faut dire que les opposants au nucléaire n'ont pas raté l'occasion de saisir une belle opportunité de sensibiliser l'opinion publique à l'un des problèmes soulevés par les centrales françaises.

L'association antinucléaire Sortir du nucléaire a en effet attiré l'attention sur une information émanant de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), selon laquelle les systèmes de sécurité de onze centrales implantées dans l'Hexagone, représentant 34 réacteurs (sur les 58 du parc français), « sont déficients et pourraient être inopérants en cas de séisme ».

Dans le cas de sept d'entre elles, « les systèmes de sécurité n'assureraient plus, dans le cas d'un séisme, le refroidissement des réacteurs ». Pour quatre autres centrales, « des anomalies pourraient rendre le système de commande à distance inopérant (...) remettant en cause le fonctionnement des robinets importants pour la sûreté nécessaire après un séisme ». En clair, un séisme risquerait de mettre à mal le système de refroidissement du cœur du réacteur et entraîner une présence d'hydrogène « explosive » à l'intérieur de l'enceinte de confinement, estime le réseau associatif.

Aussi Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau « Sortir du nucléaire », qui fédère 600 associations, réclame-t-il la fermeture administrative immédiate de ces onze établissements et dénonce-t-il « l'incroyable discrétion à laquelle sont soumises ces informations, noyées dans une foule de données banales sur un site Internet ».

La polémique a entre-temps fait boule de neige. Denis Baupin, porte-parole national des Verts, y est allé de son couplet, en demandant hier au ministre de l'Ecologie, Roselyne Bachelot, de dire « la vérité sur la sûreté du parc nucléaire ». Estimant que « Sortir du nucléaire vient de jeter un pavé dans la mare nucléaire », il s'étonne que « Roselyne Bachelot reste silencieuse ».

André-Claude Lacoste, directeur de l'Autorité de sûreté nucléaire, tout en reconnaissant que « le problème n'est pas négligeable », se dit « choqué de voir l'association Sortir du nucléaire tirer parti de la catastrophe italienne pour lancer un appel contre le nucléaire français ».

Dominique Minière, adjoint au directeur de la division Production nucléaire d'EDF, rappelle que « toutes nos centrales ont été conçues pour résister au séisme le plus important intervenu en France, corrigé d'un facteur deux, afin d'assurer une garantie maximale ».

C'est en procédant, à la demande de l'Autorité de sûreté nucléaire, à une vérification de la conformité de la construction des centrales françaises à leurs plans d'origine – une démarche entreprise pour la première fois en France de façon aussi approfondie – que l'opérateur a réalisé la fragilité de l'ancrage des réservoirs de sept centrales, assurant leur refroidissement.

Cette fragilité, considérée comme un défaut de conception, a tout de même été classée par l'Autorité de sûreté comme un incident de niveau 1 sur l'échelle Ines qui en compte 7. André-Claude Lacoste rappelle qu'il se produit une centaine d'incidents ou de manquements à la réglementation classés à ce niveau 1.

« Le plus important, c'est avant tout la résistance du cœur des réacteurs (qui contient le combustible d'uranium) et à ce niveau-là, il n'y a pas de problème », relativise Dominique Minière.

« La démarche, inédite à l'étranger, a plutôt un caractère positif », renchérit André-Claude Lacoste. Sans compter que « même en cas de séisme important, explique Dominique Minière, si ces réservoirs venaient à se déformer et à ne plus assurer leur fonction, d'autres moyens pour assurer le refroidissement des centrales sont prévus ». L'Autorité de sûreté nucléaire a néanmoins jugé bon de demander à EDF de renforcer les ancrages au sol des réservoirs – une opération qui devrait prendre un an – et de remettre les robinets en conformité, lors des arrêts de centrales pour renouvellement du combustible.

Cette réévaluation des centrales françaises n'est pas non plus sans lien avec l'évolution de la réglementation sur la prise en compte du risque sismique dans le dimensionnement des centrales. Celle-ci, qui date de 1981, a en effet été révisée en 2001, pour intégrer les dernières connaissances en matière sismique. C'est le cas notamment de l'influence du type de sol sur lequel est construit un bâtiment, identifiée depuis une dizaine d'années seulement, alors que le parc français de centrales date des années 70. Il est étonnant à cet égard qu'une partie des centrales françaises soit implantée dans le sud-est de la France, région considérée comme sismique. « Si on devait construire de nouvelles centrales aujourd'hui, on les construirait sûrement ailleurs », reconnaît Catherine Barge-Thierry, responsable du bureau d'évaluation des risques sismiques pour installations nucléaires de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).